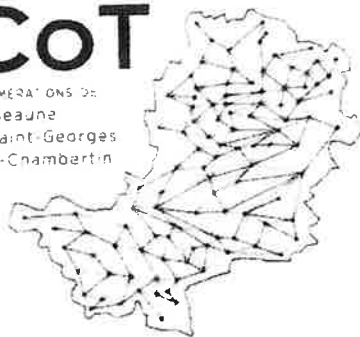


SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin



Mesdames et Messieurs les Membres du
Comité Syndical

Beaune, le 06 MAI 2026

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 13 mai 2026

Madame, Monsieur,

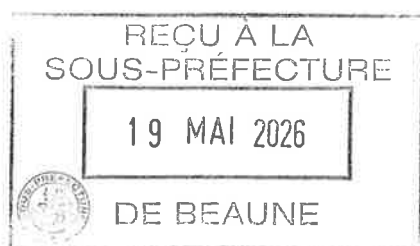
Vous avez été désigné par votre Conseil communautaire pour siéger au sein du Syndicat Mixte du SCOT.

Dans le cadre de l'installation des organes du Comité Syndical et de l'élection du Président, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu **le mercredi 13 mai 2026 à 18h00** à la Maison de l'Intercommunalité, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.

ORDRE DU JOUR :

- **Élection du Président du Syndicat Mixte**
- **Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente du 4 février 2026**
- **Fixation du nombre de Vice-Président et des membres du bureau syndical**
- **Election du Vice-Président et des autres membres du bureau**
- **Lecture de la Charte de l'élu local**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président du Syndicat,
Pierre BOIZE

Pièces jointes :

- *Charte de l'élu local*
- *Note de synthèse*
- *Projet de Procès-Verbal du 4 février 2026*
- *Modèle de procuration*

Siège social

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21203 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Située Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 30